

**IEOM WALLIS ET FUTUNA**

**BULLETIN TRIMESTRIEL**  
**n° 119 – 3<sup>ème</sup> trimestre 2004**

## SOMMAIRE

SYNTHESE.....		2
<b>1</b>	<b><i>L'analyse de la conjoncture</i></b> .....	<b>4</b>
	<b>1.1 L'enquête de conjoncture</b> .....	<b>4</b>
	<b>1.2 La demande des menages</b> .....	<b>7</b>
	<i>La consommation des ménages</i> .....	7
	<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages</i> .....	9
	<b>1.3 Les principaux indicateurs économiques</b> .....	<b>10</b>
	<i>L'emploi</i> .....	10
	<i>Les salaires</i> .....	10
	<i>Les prix</i> .....	11
	<i>Le commerce extérieur</i> .....	11
	<i>Suivi des recettes fiscales</i> .....	13
	<i>L'énergie</i> .....	14
	<i>Les échanges</i> .....	17
	<i>Les télécommunications</i> .....	18
	<i>Evolution des taux de change</i> .....	18
<b>2</b>	<b><i>L'évolution monétaire et financière</i></b> .....	<b>19</b>
	<b>2.1 Les actifs financiers</b> .....	<b>20</b>
	<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de</i>	
	<i>La clientèle non financière (Tableau I)</i> .....	20
	<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)</i> .....	21
	<i>Les actifs financiers par agent économique (Tableau III)</i> .....	22
	<b>2.2 Les passifs financiers</b> .....	<b>25</b>
	<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)</i> ... 25	
	<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone</i>	
	<i>d'émission (Tableau V)</i> .....	27
	<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)</i> .....	28
	<b>2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties</b> .....	<b>30</b>
	<i>La masse monétaire (Tableau VI)</i> .....	30
	<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)</i> .....	31
	<b>2.4 L'équilibre emplois-ressources des EC locaux (Tableau VIII)</b> .....	<b>32</b>
	<b>2.5 Rappel des taux</b> .....	<b>33</b>
	<i>Le taux d'intérêt légal</i> .....	33
	<i>Les taux d'intervention de l'IEOM</i> .....	33
	<i>Les taux du marché</i> .....	33
	<i>Les taux de l'usure</i> .....	34
<b>3</b>	<b><i>Les Missions de l'IEOM</i></b> .....	<b>35</b>
	<b>3.1 L'émission des signes monétaires</b> .....	<b>36</b>
	<b>3.2 Les opérations de compensation interbancaire</b> .....	<b>36</b>

## ***SYNTHESE***

Comme cela était, malheureusement, déjà envisagé dans la précédente édition du bulletin trimestriel de l'Institut d'Emission, la situation économique du Territoire des îles Wallis et Futuna a poursuivi sa dégradation au cours du second trimestre de l'exercice 2004.

Aux difficultés économiques sont venues s'ajouter des tensions politiques et sociales.

La session administrative de l'Assemblée Territoriale qui devait notamment discuter et voter le budget supplémentaire de l'année en cours a été suspendue début juillet en raison de désaccords entre les élus et l'Administration préfectorale. Le fonctionnement normal de l'Assemblée Territoriale n'était toujours pas rétabli mi-août 2004.

Les conflits sociaux se sont également multipliés tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Ces mouvements ont notamment touché RFO, SWFTP (carrière), « Plaisir du Fenua » (commerce de détail non alimentaire), Technic Import (biens d'équipement et automobiles). Dans le secteur privé, ces actions ont systématiquement été associées à des revendications foncières.

Des problèmes de même nature ont été soulevés à propos d'équipements publics comme le captage de l'eau à Halalo dans le district de Mua et pour les télécommunications à Futuna.

Il faut aussi noter que la société FRIPAC (commerce alimentaire, automobiles, textile et habillement) qui bénéficiait d'un plan de continuation a finalement dû être mise en liquidation judiciaire, le 20 juin dernier, par le Président du Tribunal de commerce de Mata'Utu. Cette entreprise était l'une des plus importantes du Territoire dans le domaine du négoce de détail.

Une réforme du système des bourses, tenant compte du revenu des familles, a été approuvée par l'Assemblée Territoriale en novembre dernier. Elle a également suscité un mécontentement certain parmi les parents d'élèves.

Ce contexte morose n'a pas permis un redressement de l'activité. Comme le montre la plupart des indicateurs suivis par l'Institut d'Emission :

- ❑ Les importations du premier semestre se sont élevées à 1.877 millions FCFP, ce qui ne représente que 44 % des importations totales de l'année 2003.
- ❑ Les taxes d'entrée qui frappent la totalité des produits importés sont en recul de 4,1 % par rapport au premier semestre 2003.

- ❑ Les crédits à la consommation des ménages qui avaient très fortement augmenté en 2003 (+20,6 %), ont marqué un net ralentissement au cours du 1<sup>er</sup> semestre. En effet, ils s'inscrivent dans une quasi-stabilité à 1.076 millions F.CFP au 30/06/04 contre 1.071 au 31/12/2003.
- ❑ Le secteur du bâtiment semble également mal orienté. Les importations de fournitures pour le BTP n'ont représenté que 218 millions de FCFP au 30/06/04 (44 % du total de 2003) et l'AFD n'a consenti que trois nouveaux prêts en raison d'une demande solvable insuffisante. L'encours des crédits à l'habitat a, ainsi, chuté de 13 % sur un an.
- ❑ Les crédits à l'équipement ont enregistré une baisse encore plus forte (-42.2 %).

Il faut cependant souligner que les ventes de véhicules automobiles ont été relativement peu affectées par la faiblesse de la conjoncture économique puisque les immatriculations du premier semestre se sont élevées à 105 véhicules neufs contre 110 durant le premier semestre 2003 (-4,5 % seulement). Le maintien d'une distribution active de crédits « automobiles » par la banque locale (+48,7 % sur un an) n'est certainement pas étranger à la bonne tenue relative de ce marché.

Comme au cours du trimestre précédent la faiblesse de l'activité a eu un effet positif sur les salaires qui sont restés stables et sur les prix (-0,02 % sur un trimestre et +0,64 % sur un an). Il n'est pas impossible de penser que la concentration du commerce a eu un effet positif sur les prix en permettant aux importateurs d'obtenir de meilleures conditions d'achat.

Les tensions sociales et foncières, si elles devaient perdurer, seraient de nature à décourager durablement les investisseurs privés et à freiner les investissements publics. L'ensemble de ces facteurs n'augure pas d'une amélioration sensible de la situation durant le second semestre de l'exercice 2004.

# 1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE













## 1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le neuvième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête a porté sur le second trimestre 2004 et sur les perspectives pour le troisième trimestre 2004. Elle a été réalisée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 51 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet donc pas, pour ce trimestre, d'établir une décomposition des résultats par secteur et ne fera donc que l'objet d'une analyse globale.

### Note méthodologique







Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution de caractéristiques économiques de leur établissement par rapport au trimestre précédent et par rapport au même trimestre de l'année précédente, et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 5). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique pour un secteur ou pour l'ensemble des secteurs.

Ainsi une valeur comprise entre 1 et 2,75 correspond à un recul, une valeur située entre 2,75 et 3,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 3,25 et 5 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisés sur les questions ouvertes.

<b>EXEMPLE</b>					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
 amélioration	 allègement	 accroissement	 hausse	 déstockage	 embauches
 dégradation	 alourdissement	 dégradation	 baisse	 hausse	 licenciements







**Analyse de la conjoncture au 31 mars 2003****La conjoncture au deuxième trimestre 2004 par rapport au premier trimestre 2004 :**

L'activité moyenne du deuxième trimestre s'est encore dégradée par rapport au précédent. Malgré l'alourdissement des charges, les prix sont restés stables en raison de l'insuffisance de la demande des ménages. Une stabilité de la trésorerie intervient, principalement en raison d'une volonté de mieux gérer les créances de la clientèle dans les secteurs alimentaires et des biens d'équipement des ménages. En dépit de cette conjoncture médiocre, le secteur alimentaire, qui se modernise et étoffe ses structures, déclare avoir augmenté ses effectifs alors que les autres secteurs ont conservé leur niveau d'emploi.

<b>EVOLUTIONS</b>					
Par rapport au trimestre précédent					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
					

**Anticipations des chefs d'entreprises pour le troisième trimestre 2004 :**

La moyenne de l'échantillon table sur une hausse des prix et des stocks pour le troisième trimestre. Une stabilité de l'activité, de la trésorerie et des charges est envisagée. Paradoxalement, les entrepreneurs interrogés envisagent une augmentation des effectifs. Par contre, peu d'entrepreneurs envisagent d'engager de nouveaux investissements dans les prochains mois. Cette attitude ne favorisera pas une reprise de la conjoncture.

<b>PREVISIONS</b>					
Pour le 2ème trimestre 2004					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
					

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 31 mars 2004, 349 unités étaient recensées contre 363 trois mois auparavant, 34 fermetures ont été enregistrées au premier trimestre contre seulement 20 ouvertures. Le BTP est le secteur le plus touché par la baisse d'activité, 73 entreprises de construction, d'installation et de travaux publics sont inscrites au registre des patentes fin mars 2003 contre 87 trois mois plus tôt.

*Entreprises de Wallis et Futuna*

Secteurs	Fermetures	Créations	Nombre total d'entreprises au	Nombre total d'entreprises au
	1er trimestre 2004	1er trimestre 2004	31/12/03	31/03/04
Commerce	4	4	96	96
BTP	22	8	87	73
Hôtellerie-restauration	0	0	25	25
Services	8	8	155	155
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>363</b>	<b>349</b>

Source : service des contributions diverses

## 1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

### La consommation des ménages

#### Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues à la fin juin 2004, en cumul sur le premier semestre, atteignent 212,1 millions de XPF, en hausse de 3,2% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette progression est liée à la hausse des taxes sur les tabacs (+7,3%) et sur les hydrocarbures (+5%), conjuguée à la légère baisse des recettes sur les alcools (-1,4%).

#### *Evolution des taxes intérieures de consommation*

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 1er semestre 2003	Cumul au 1er semestre 2004	Glissement annuel
Taxe intérieure de consommation - alcools	73,3	72,3	-1,4%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	46,7	50,1	7,3%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	85,5	89,7	5,0%
<b>TOTAL</b>	<b>205,4</b>	<b>212,1</b>	<b>3,2%</b>

Source : service des Douanes et affaires maritimes

#### Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 1.076 millions de XPF à la fin du deuxième trimestre 2004, en légère hausse par rapport au 31 mars 2004 (+2,3%) mais en forte hausse en glissement annuel (+22,6%).

L'encours des prêts personnels non affectés a, de nouveau, progressé pour s'établir à 302 millions de XPF au 30 juin, soit une hausse de 23,4% sur trois mois et de 101,5% sur un an. Le montant des prêts affectés enregistre un léger recul sur trois mois (-4,1%) mais continue de s'accroître sur un an (+6,4%) sous l'impulsion des prêts pour l'achat de véhicules dont la durée d'amortissement est passée de 3 à 4 ans (+48,7% sur 12 mois).

#### *Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)*

	30/06/2003	31/03/2004	30/06/2004	Variation sur trois mois	Variation sur un an
<b>prêts personnels (non affectés)</b>	<b>149 880</b>	<b>244 814</b>	<b>302 002</b>	<b>23,4%</b>	<b>101,5%</b>
véhicules	363 217	525 603	539 972	2,7%	48,7%
véhicules neufs	339 815	499 207	516 267	3,4%	51,9%
véhicules occasion	23 402	26 396	23 705	-10,2%	1,3%
appareils ménagers	361 397	278 747	232 332	-16,7%	-35,7%
divers	3 471	2 879	2 064	-28,3%	-40,5%
<b>sous total prêts affectés</b>	<b>728 085</b>	<b>807 229</b>	<b>774 368</b>	<b>-4,1%</b>	<b>6,4%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>877 965</b>	<b>1 052 043</b>	<b>1 076 370</b>	<b>2,3%</b>	<b>22,6%</b>

Source : BWF



Les achats de véhicules neufs :

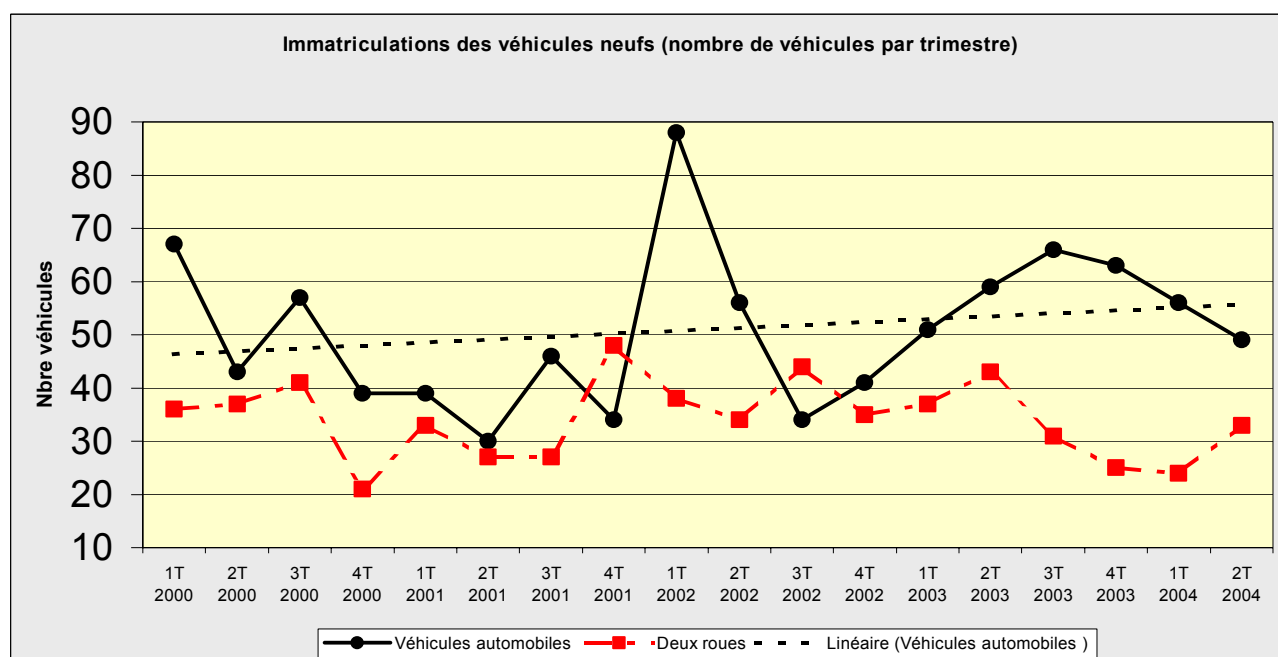
Au cours du second trimestre 2004, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a, de nouveau, régressé par rapport au trimestre précédent (-12,5%) et en cumul par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2003 (-4,5%). Les ventes de deux roues ont augmenté sur trois mois (+37,5%), 33 immatriculations étaient recensées fin juin contre 24 fin mars. Elles ont cependant fortement diminué en cumul par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2003 (-28,8%). Ces variations relatives doivent être fortement nuancées en raison de la faible taille du marché.

**Immatriculations de véhicules neufs**

	1 <sup>er</sup> semestre 2003	1 <sup>er</sup> semestre 2004	1 <sup>er</sup> trimestre 2004	2 <sup>d</sup> trimestre 2004	variation S/S-2	variation T-1
<b>Véhicules automobiles (1)</b>	<b>110</b>	<b>105</b>	<b>56</b>	<b>49</b>	<b>-4,5%</b>	<b>-12,5%</b>
Wallis	95	80	43	37	-15,8%	-14,0%
Futuna	15	25	13	12	66,7%	-7,7%
<b>Deux roues</b>	<b>80</b>	<b>57</b>	<b>24</b>	<b>33</b>	<b>-28,8%</b>	<b>37,5%</b>
Wallis	43	31	15	16	-27,9%	6,7%
Futuna	37	26	9	17	-29,7%	n.s.

Source : service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun



Le graphique ci-dessus met en évidence la tendance générale des ventes de véhicules depuis 2000.

## La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

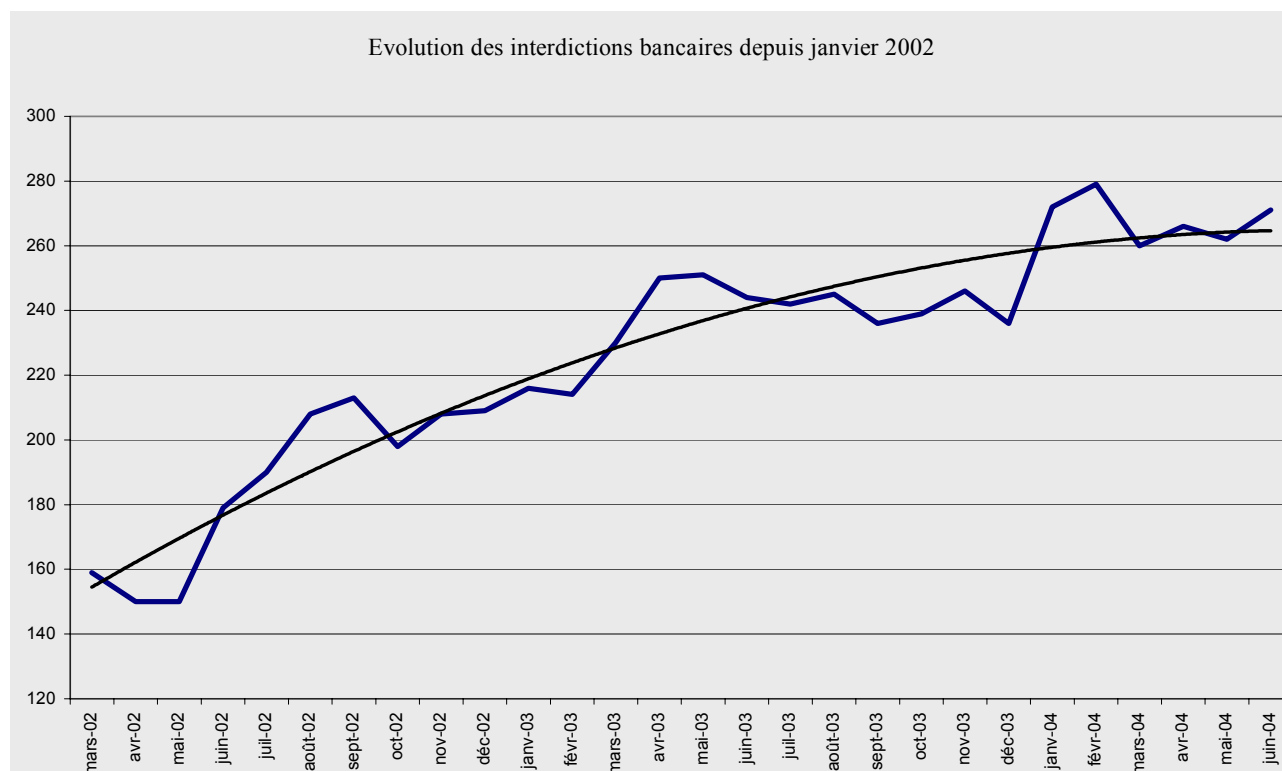
A la fin du second trimestre 2004, 271 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire (+4,2% sur trois mois et +11,1% sur un an).

*Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire*

Date	Au	Au	Au	Au	Variation		
	30/06/03	31/12/03	31/03/04	30/06/04	m-3	m-6	m-12
Nombre	244	236	260	271	4,2%	14,8%	11,1%

Source : IEOM

La progression du nombre d'interdits bancaires continue de s'infléchir depuis début 2004, comme le montre la courbe ci-dessous.



## 1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

### L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne concernent donc pas les fonctionnaires métropolitains dont le nombre atteignait 331 à la fin de l'année 2003<sup>1</sup>.

A la fin de l'année 2003, le nombre de salariés déclarés s'élevait à 1 686, soit une baisse de 5,3% par rapport au 31 décembre 2002. Le secteur privé est apparu une nouvelle fois comme le plus touché avec un recul de 13,1% sur un an. Les branches les plus concernées ont été le BTP (-48,2% sur un an) et les services (-11% sur un an).

Les effectifs des secteurs public et semi-public (hors fonctionnaires métropolitains) sont restés quasiment stables entre décembre 2002 et fin 2003 (-1,6%). La part du secteur public et semi-public dans l'emploi a ainsi progressé de 67,5% à 70,2% au 31 décembre 2003.

#### *Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR*

	déc-02		déc-03		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
<b>Secteur privé</b>	<b>578</b>	<b>32,5%</b>	<b>502</b>	<b>29,8%</b>	<b>-13,1%</b>
<u>dont :</u>					
Industrie/Artisanat	95	5,3%	74	4,4%	-22,1%
BTP	112	6,3%	58	3,4%	-48,2%
Commerce	156	8,8%	185	11,0%	18,6%
Services	170	9,5%	152	9,0%	-10,6%
Employés de maison	45	2,5%	33	2,0%	-26,7%
<b>Secteur semi-public*</b>	<b>161</b>	<b>9,0%</b>	<b>179</b>	<b>10,6%</b>	<b>11,2%</b>
<b>Secteur public</b>	<b>1 042</b>	<b>58,5%</b>	<b>1005</b>	<b>59,6%</b>	<b>-3,6%</b>
<b>Total</b>	<b>1 781</b>	<b>100,0%</b>	<b>1686</b>	<b>100,0%</b>	<b>-5,3%</b>

Source CLR-CCPF

\* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

### Les salaires

Le SMIG n'a pas été modifié au quatrième trimestre 2003. La dernière revalorisation (5%) remonte au 1<sup>er</sup> juillet 2002. Depuis cette date, le SMIG mensuel atteint 70 061 XPF.

Le barème des agents permanents de l'administration territoriale n'a pas évolué depuis la revalorisation de 1,5% intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2003. En raison des revalorisations successives intervenues depuis juillet 2002, la progression du barème s'établissait, au 31 décembre 2003, à 3,54%. Le salaire minimum de l'administration territoriale qui correspondait à l'indice 250, s'élève à 99 699 XPF depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

<sup>1</sup> Dernières données disponibles

## Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix sont restés quasiment stables au cours du deuxième trimestre 2004. Cette stabilité (-0,02%) s'explique par la conjugaison de l'accroissement du prix des produits alimentaires (+0,15%) compensé par le recul de celui des services (-0,35%) et la baisse du coût des produits manufacturés (-0,14%). Les prix étaient stables (-0,01%) au premier trimestre 2004 et en hausse de 0,34% au quatrième trimestre 2003.

L'augmentation des produits alimentaires au premier trimestre est liée principalement à l'évolution de deux composantes de cette catégorie les viandes (+2,36%) et les légumes (+3,94%). Cette évolution intervient malgré une dépréciation du dollar néo-zélandais qui est la devise du principal fournisseur de viande du Territoire. La baisse des prix des services résulte essentiellement de celle de la composante « transports » (-1,09%). Le recul du prix des produits manufacturés est la conséquence de la régression du prix des « véhicules » (-1,08%) et de la rubrique « photo optique non médicale » (-1,7%).

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation s'établit à 0,64%, contre 1,03% au trimestre précédent. Les produits alimentaires ont, pour leur part, progressé de 2,41% sur douze mois contre 2,20% au 30 juin 2003.

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) datent de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur l'île et une enquête budget famille est en cours de préparation. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de prendre en compte ces évolutions.

### *Evolution de l'indice des prix à la consommation*

	<i>2ème trimestre 2003</i>	<i>1er trimestre 2004</i>	<i>2ème trimestre 2004</i>	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Indice global (IPC)</b>	<b>125,11</b>	<b>125,94</b>	<b>125,91</b>	<b>-0,02%</b>	<b>0,64%</b>
Indice des produits alimentaires	115,62	118,22	118,41	<b>0,16%</b>	<b>2,41%</b>
Indice des produits manufacturés	133,5	131,94	131,76	<b>-0,14%</b>	<b>-1,30%</b>
Indice des services	136,49	138,62	138,14	<b>-0,35%</b>	<b>1,21%</b>

*base 100 : 3ème trimestre 1989*

*Source : STSEE*

## Le commerce extérieur

### Les taxes à l'importation

Au 30 juin 2004, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une légère baisse (-2,1%) par rapport au premier semestre 2003, pour s'établir à 443,6 millions de XPF. Cette évolution résulte de la combinaison d'une hausse des recettes de droits de douane (+4,9%) qui atteignent 109,5 millions de XPF et d'une baisse des recettes de taxes à l'entrée (-4,1%) qui s'élèvent à 334,1 millions de XPF.

La hausse des recettes de droits de douane s'explique par une évolution de la provenance des importations. En effet, n'acquittent ces droits que les pays hors zone euro et TOM, la part des importations en provenance des pays tiers s'accroît donc, au détriment des importations issues des pays de la zone euro.

#### *Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée*

<i>Données fiscales en millions de F CFP</i>	<b>Cumul <sup>(1)</sup> au 30/06/2003</b>	<b>Cumul <sup>(1)</sup> au 30/06/2004</b>	<b>Variations S1 2004/S1 2003</b>	<b>Rappel : Total 2003</b>
Droits de douane <sup>(2)</sup>	104,4	109,5	4,9%	226,7
Taxes d'entrée <sup>(3)</sup>	348,5	334,1	-4,1%	718,1
<b>TOTAL</b>	<b>452,9</b>	<b>443,6</b>	<b>-2,1%</b>	<b>944,8</b>

<sup>(1)</sup> Cumul sur trois mois

<sup>(2)</sup> Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

<sup>(3)</sup> Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

#### Les importations

Au 30 juin, les importations ont atteint 1.877 millions soit 44% du total 2003. La baisse des importations affecte pratiquement tous les secteurs. Le poste « matériel de transport » qui devient le troisième chapitre d'importations avec 13,5% du total importé à 253 millions, subit le plus fort recul. En effet, il ne représente que 30% du montant importé en 2003. Il faut souligner que la diminution des importations en matériel de transport ne se traduit pas par une baisse concomitante aussi importante des immatriculations de véhicules neufs (105 au 1<sup>er</sup> semestre 2004 contre 110 au 1<sup>er</sup> semestre 2003 soit -4,5%). A l'inverse, le poste « machines et appareils » qui enregistre notamment le matériel électroménager, hi-fi et informatique semble progresser à 285 millions soit 74% des importations de 2003. Il devient le second chapitre en valeur.

La faiblesse des importations au premier semestre 2004 apparaît donc cohérente avec la baisse des taxes d'entrée indiquée au paragraphe précédent.

#### *Importations en valeur (millions de XPF)*

	<i>Total 2003</i>		<i>Cumul 30/06/04</i>		<i>Importations 2004/ Total 2003</i>
	<i>Valeur</i>	<i>Part</i>	<i>Valeur</i>	<i>Part</i>	
Produits alimentaires	1247	28,9%	558	29,7%	45%
Matériel de transport	836	19,4%	253	13,5%	30%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	500	11,6%	218	11,6%	44%
Fournitures, BTP ...	486	11,3%	215	11,4%	44%
Machines et appareils (1)	385	8,9%	285	15,2%	74%
Industries chimiques (2)	342	7,9%	166	8,8%	49%
Linges et accessoires	201	4,7%	83	4,4%	41%
Marchandises et produits divers (3)	137	3,2%	41	2,2%	30%
Papiers, cartons	99	2,3%	0	0,0%	0%
Instruments et appareils optiques	78	1,8%	59	3,1%	76%
Armes et munitions	1	0,0%	0	0,0%	0%
Objets d'art et de collection	0	0,0%	0	0,0%	0%
<b>Total</b>	<b>4311</b>	<b>100%</b>	<b>1877</b>	<b>100%</b>	<b>44%</b>

Source : Service des Douanes

(1) électroménager, hi-fi, informatique...

(2) médicaments, hygiène, peinture...

(3) mobilier, articles de sport...

## Suivi des recettes fiscales

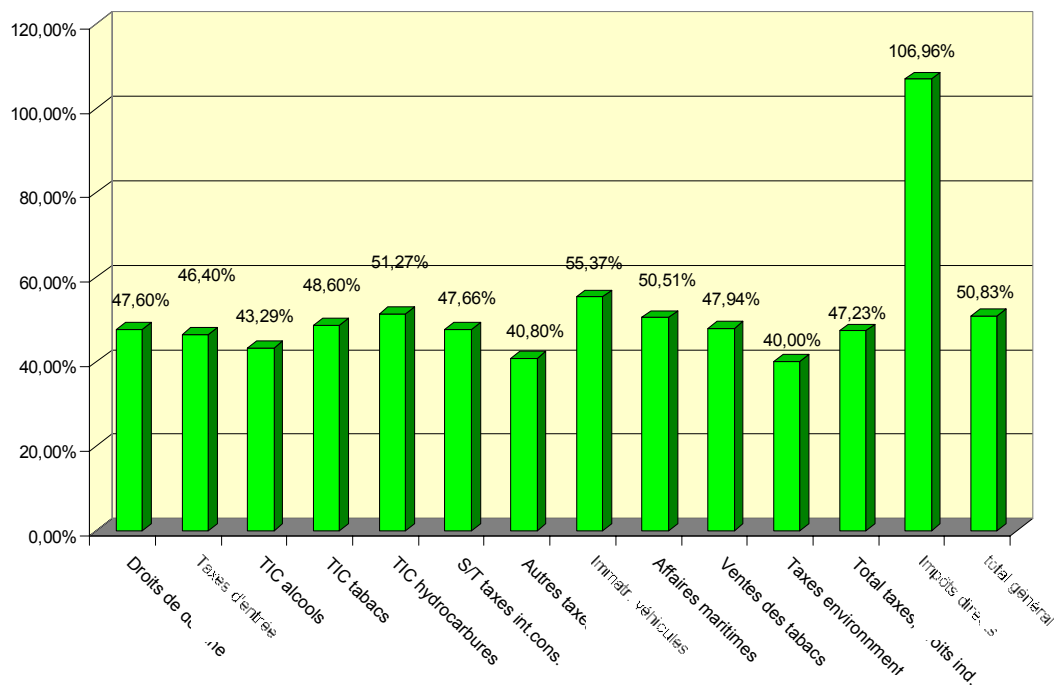
### Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)

Recettes	prévues au budget primitif 2004	réalisées au 30/06/04	% réalisé
Droits de douane	230	109,5	48%
Taxes d'entrée	720	334,1	46%
Taxes Intérieures de Consommation: alcools	167	72,3	43%
Taxes Intérieures de Consommation: tabacs	103	50,1	49%
Taxes Intérieures de Consommation: hydrocarbures	175	89,7	51%
<b>S/T taxes int.cons.</b>	<b>445</b>	<b>212,1</b>	<b>48%</b>
Autres taxes	9,5	3,9	41%
Immatr. véhicules	6	3,0	55%
Affaires maritimes	64	32,2	51%
Ventes des tabacs	245	117,4	48%
Taxes environnement	5	2,0	40%
<b>Total taxes, droits ind.</b>	<b>1724</b>	<b>814</b>	<b>47%</b>
<b>Impôts directs</b>	<b>110</b>	<b>118,1</b>	<b>107%</b>
<b>total général</b>	<b>1834</b>	<b>932</b>	<b>51%</b>

Source: Service des Douanes et affaires maritimes

Les recettes fiscales s'établissent au 30 juin 2004 à 932 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 51% de la prévision effectuée pour 2004.

### réalisations budgétaires - recettes du Territoire au 30 juin



## L'énergie

### L'énergie électrique

La production d'électricité au deuxième trimestre 2004 croît sensiblement par rapport au trimestre précédent (+2,3%). En rythme annuel elle ne progresse que de (+3,9%) pour atteindre 4 853 milliers de kWh.

Au 30 juin 2004, les ventes d'électricité enregistrent une hausse de 4,7% par rapport au premier trimestre, et une augmentation de 4,4% en glissement annuel.

Le nombre d'abonnés est resté stable sur trois mois (-0,1%) comme sur un an (+0,3%).

#### *Evolution de la production et de la distribution d'électricité*

	2ème trim 2003	1er trim 2004	2ème trim 2004	Variation / 1 er trim 2004	Variation / 2ème trim 2003
<b>Production globale (milliers de kWh)</b>	<b>4 673</b>	<b>4742</b>	<b>4 853</b>	<b>2,3%</b>	<b>3,9%</b>
Wallis	3 913	3944	4 035	2,3%	3,1%
Futuna	760	798	818	2,6%	7,7%
<b>Ventes totales (milliers de kWh)</b>	<b>3 741</b>	<b>3 729</b>	<b>3 905</b>	<b>4,7%</b>	<b>4,4%</b>
Wallis	3072	3 024	3148	4,1%	2,5%
Futuna	669	705	757	7,3%	13,1%
<b>Abonnés</b>	<b>3 549</b>	<b>3 562</b>	<b>3 560</b>	<b>-0,1%</b>	<b>0,3%</b>
Wallis	2458	2 465	2468	0,1%	0,4%
Futuna	1091	1 097	1092	-0,5%	0,1%

Source : EEWf

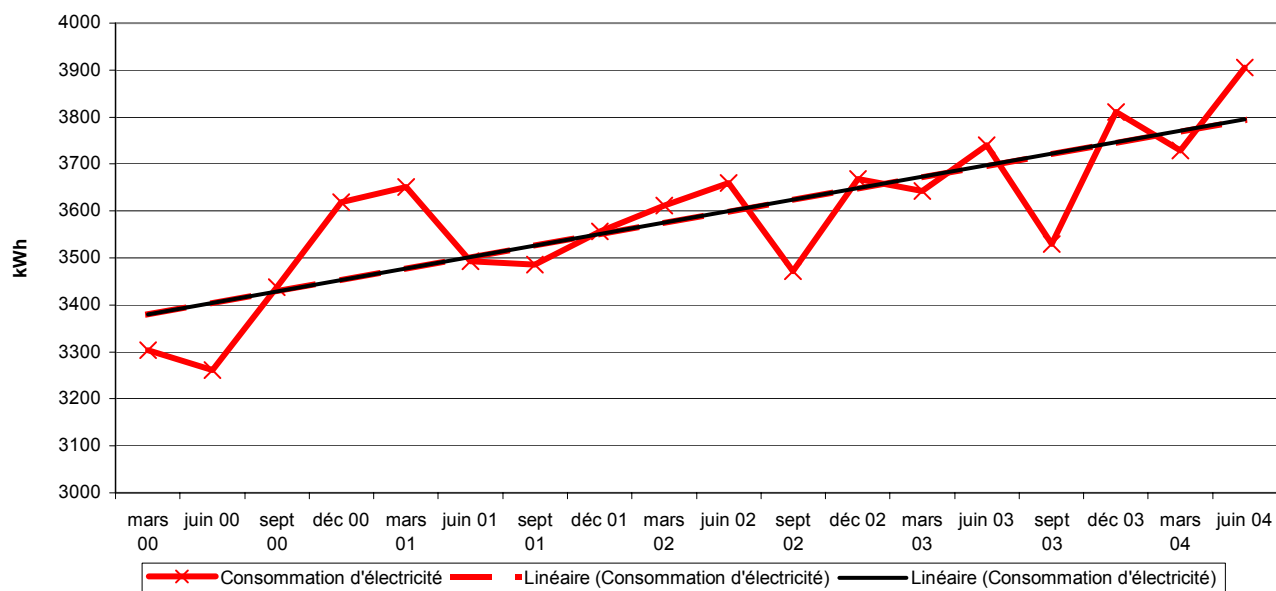
Les tarifs de l'électricité n'ont enregistré qu'une légère hausse +0,3% quelles que soient les tranches au deuxième trimestre. Le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 56,91 XPF au 31 mars 2004 à 57,08 XPF fin juin 2004 et celui de la moyenne tension qui s'élevait à 44,47 XPF a atteint 44,6 XPF. En glissement annuel, par rapport au deuxième trimestre 2003, la hausse des tarifs s'élève à +4,1%, contre +3,7% au trimestre précédent.

#### *Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)*

	2 ème trim 2003	1er trim 2004	2ème trim 2004	Variation / 1 er trim 2004	Variation / 2 ème trim 2003
<b>Basse tension</b>					
Petits utilisateurs	54,83	56,91	57,08	0,3%	4,1%
1ère tranche	68,54	71,14	71,35	0,3%	4,1%
2ème tranche	54,83	56,91	57,08	0,3%	4,1%
3ème tranche	41,12	42,68	42,81	0,3%	4,1%
<b>Prix moyen</b>	<b>54,83</b>	<b>56,91</b>	<b>57,08</b>	<b>0,3%</b>	<b>4,1%</b>
<b>Moyenne tension</b>					
1ère tranche	51,41	53,36	53,51	0,3%	4,1%
2ème tranche	34,27	35,57	35,68	0,3%	4,1%
<b>Prix moyen</b>	<b>42,84</b>	<b>44,47</b>	<b>44,60</b>	<b>0,3%</b>	<b>4,1%</b>

Source : EEWf

## VENTES TRIMESTRIELLES D'ELECTRICITE W&amp;F



La courbe précédente met en évidence la saisonnalité des ventes d'électricité sur une période de quatre années.



Les hydrocarbures

La consommation :

Au 30 juin 2004, les ventes d'essence sont en hausse, au niveau trimestriel (+5,1%) mais sont en baisse en cumul annuel par rapport à la période précédente (-5,6%).

A la fin du deuxième trimestre 2004, les ventes de gazole sont en hausse par rapport au premier trimestre 2004 (+7,8%) de même qu'en cumul sur un an (+3,9%).

La consommation de pétrole Jet A1 régresse fortement au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre (-23,98%) mais aussi en cumul sur un an (-22,8%). Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement en carburant des avions. La cherté du coût des carburants à Wallis incite la compagnie aérienne à s'approvisionner en dehors du Territoire.

*Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)*

	Cumul (juillet-02 à juin-03)	Cumul (juillet-03 à juin-04)	Variation / Cumul n-1	1er trimestre 2004	2 <sup>ème</sup> trimestre 2004	Variation / trimestre précédent	Rappel n-1
<b>Essence</b>							
Wallis	2 388,8	2 320,6	-2,9%	550,7	578,6	5,1%	583,1
Futuna	487,3	394	-19,1%	101,2	106,5	5,2%	117,3
<b>Total</b>	<b>2 876,1</b>	<b>2 714,6</b>	<b>-5,6%</b>	<b>651,9</b>	<b>685</b>	<b>5,1%</b>	<b>700,4</b>
<b>Gas-oil</b>							
Wallis	5 375,9	5 701,5	6,1%	1391,7	1448,9	4,1%	1359,7
Futuna	1 334,2	1 271,3	-4,7%	314,2	390,2	24,2%	338,3
<b>Total</b>	<b>6 710,2</b>	<b>6 972,8</b>	<b>3,9%</b>	<b>1705,9</b>	<b>1839,1</b>	<b>7,8%</b>	<b>1698</b>
<b>Pétrole Jet A1</b>							
Wallis	1 022,6	786,5	-23,1%	206	155,2	-24,7%	159,2
Futuna	9,9	11,1	11,5%	2,4	3,4	40,8%	2,6
<b>Total</b>	<b>1 032,5</b>	<b>797,6</b>	<b>-22,8%</b>	<b>208,4</b>	<b>158,5</b>	<b>-23,9%</b>	<b>161,8</b>
<b>Gaz butane (Total)</b>	<b>250,3</b>	<b>248,7</b>	<b>-0,7%</b>	<b>59,8</b>	<b>60,3</b>	<b>0,8%</b>	<b>62,5</b>

Source : SWAFEPP

Malgré les fortes augmentations des cours des produits pétroliers, aucune variation de prix n'est à enregistrer au 2<sup>ème</sup> trimestre 2004. Il est possible de noter une légère variation annuelle du prix du litre d'essence de +1,9% qui s'établit à 123,8 XPF. Le prix du gazole a enregistré une baisse de 0,7% par rapport à juin 2003 et se fixe à 109,2 XPF. Le pétrole Jet A1, quant à lui, voit son prix s'apprécier en glissement annuel (+2%) à 108,6 XPF le litre. La dernière hausse des tarifs remontait au mois de septembre 2003.

*Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)*

	30/06/2003	31/03/2004	30/06/2004	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Essence	121,5	123,8	123,8	0,0%	1,9%
Gazole	110	109,2	109,2	0,0%	-0,7%
Pétrole Jet A1	106,5	108,6	108,6	0,0%	2,0%

Source : SWAFEPP

Le prix du gaz a baissé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004 sur le Territoire, son prix de vente au litre s'établit à 294,4 XPF à Wallis (-3,2%) et à 385,6 XPF à Futuna (-2,6%).

## Les échanges

### Le trafic aérien

#### Trafic international

En cumul fin juin 2004, le trafic aérien international, en nombre de vols, a diminué par rapport à la même période de l'exercice 2003 (-13,8%) Le nombre de passagers chute au niveau trimestriel (-17,4%) et en cumul semestriel (-4,2%). En revanche, le volume de fret progresse fortement par rapport à fin juin 2003 (+28,3%). Le nouvel avion d'Aircalin a permis d'augmenter la capacité de fret depuis le début de l'année.

<i>Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - international</i>							
	Cumul (janv-03 à juin- 03)	Cumul (janv-04 à juin- 04)	1er trimestre 2004	2 ème trimestre 2004	Variation / trimestre précédent	Variations S/S-2	Rappel : Total 2003
<b>Nombre de vols</b>	130	112	58	54	-6,9%	-13,8%	248
<b>Passagers</b>	10 676	10 228	5 600	4 628	-17,4%	-4,2%	21 513
- Arrivées	5 223	5 173	2 846	2 327	-18,2%	-1%	10 428
- Départs	5 453	5 055	2 754	2 301	-16,4%	-7,3%	11 085
<b>Fret (kg)</b>	57 604	73 906	34 553	39 353	13,9%	28,3%	121 612
<b>Poste (kg)</b>	24 615	27 449	11 851	15 598	31,6%	11,5%	48 264

Source : Aviation civile

#### Trafic domestique

Au 30 juin 2004, 274 vols ont relié Wallis et Futuna depuis le début de l'année. Ce chiffre marque une baisse par rapport au premier semestre 2003 (-9,6%). Le nombre de passagers augmente en cumul semestriel (+8,3%). Le fret augmente largement en cumul semestriel par rapport au premier semestre 2003 (+53,7%)

<i>Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - domestique</i>							
	Cumul (janv-03 à juin- 03)	Cumul (janv-04 à juin- 04)	1er trimestre 2004	2 ème trimestre 2004	Variation / trimestre précédent	Variations S/S-2	Rappel : Total 2003
<b>Nombre de vols</b>	592	535	261	274	5%	-9,6%	1 196
<b>Passagers</b>	5 859	6 346	2 986	3 360	12,5%	8,3%	21 513
- Arrivées	3 090	3 357	1 680	1 677	-0,2%	8,6%	10 428
- Départs	2 769	2 989	1 306	1 683	28,9%	7,9%	11 085
<b>Fret (kg)</b>	8 112	12 472	7 386	5 086	-31,1%	53,7%	17 877
<b>Poste (kg)</b>	4 046	6 105	2 617	3 488	33,3%	50,9%	8 649

Source : Aviation civile

### Le trafic maritime

Au cours du second trimestre 2004, le Territoire a été ravitaillé par 8 navires porte-conteneurs, contre 9 au trimestre précédent. Trois pétroliers et un butanier ont également accosté pendant le second trimestre 2004 (contre 2 pétroliers et 1 butanier au premier trimestre 2004).

Au total, 24 touchées de navires ont été recensées fin juin 2004 en cumul semestriel, contre 22 à la même période de l'exercice précédent.

#### *Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis*

	1 <sup>er</sup> semestre	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	Variations		Rappel :
	2003	2004	2004	S/S-2	T/T-1	Total 2003
Porte - conteneurs	15	9	8	13%	-11%	31
Pétroliers	5	2	3	0%	50%	12
Butaniers	2	1	1	0%	0%	4
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>9%</b>	<b>0%</b>	<b>47</b>

Source : service des Douanes et affaires maritimes

### Les télécommunications

A Wallis et Futuna, plus d'un abonné téléphonique sur quatre est également relié au réseau internet.

#### *Evolution du nombre d'abonnés Internet*

	31-déc-03	30-juin-04	Variation S-1
<b>Nombre de lignes installées</b>	1 683	1 683	-
<b>Nombre d'abonnés Internet</b>	384	447	16,40%
<b>Taux d'abonnés Internet</b>	23%	27%	4%

La tarification et le débit n'ont pas été modifiés en 2004 avec un débit de 56kbit/s et un prix forfaitaire de 400 XPF/h.

### Evolution des taux de change

Fin 2003, la répartition des importations sur le Territoire s'établissait à 47% pour la zone euro, 11% pour la Nouvelle-Zélande, 23% pour l'Australie, le reste étant réparti entre de nombreux pays.

Les monnaies australiennes et néo-zélandaises qui s'étaient fortement appréciées par rapport au franc pacifique ont sensiblement reculées au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, -8,56% et -4,4% respectivement, pour revenir approximativement à leur niveau de juin 2003.

en XPF	Au	Au	Au	Variations	
	30/06/2003	31/03/2004	30/06/2004	m-3	m-12
100 JPY	86,90	93,98	90,13	-4,10%	3,72%
USD	104,43	97,62	98,18	0,57%	-5,99%
AUD	69,72	74,34	67,98	-8,56%	-2,50%
NZD	60,98	64,98	62,12	-4,40%	1,87%
SGD	59,22	58,33	57,09	-2,11%	-3,60%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe – indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

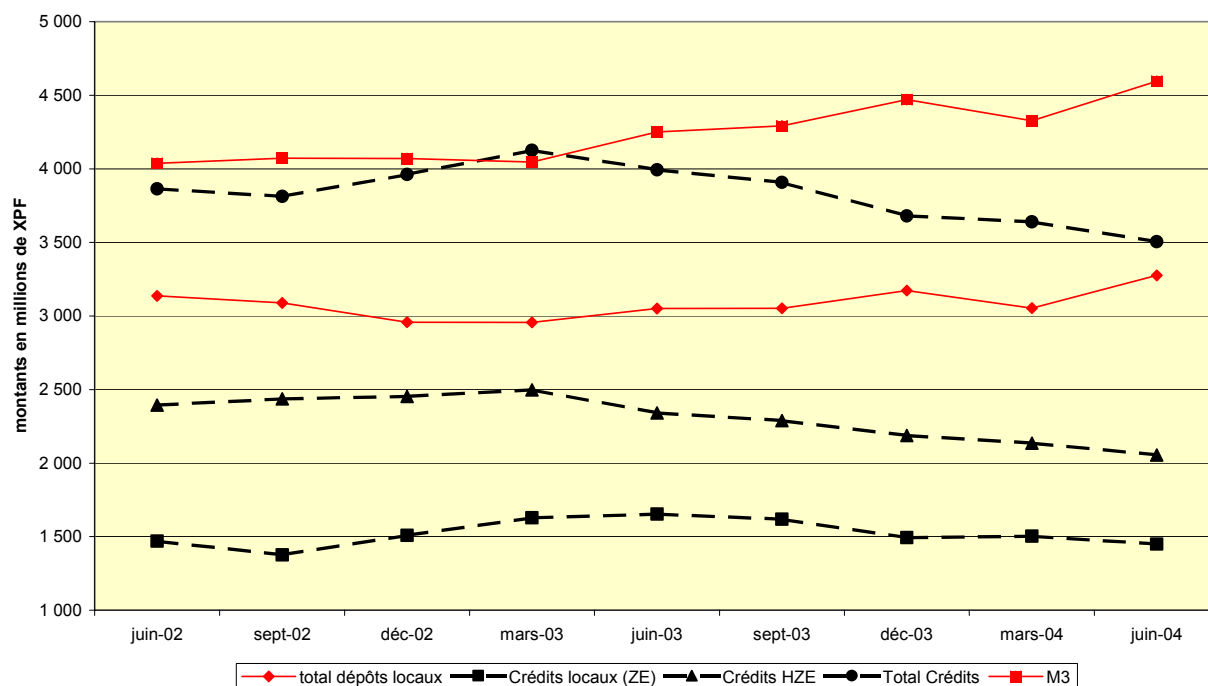
## 2. L'EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public, pour les crédits, la seule banque locale. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

### Vue générale au 30 juin 2004

- ◆ Les **dépôts** collectés et gérés localement s'élèvent à 3 276 millions de XPF, ils progressent en rythme annuel (+7,4%) et trimestriel (+7,3%)
- ◆ Le **total des crédits** a poursuivi sa décroissance entamée en juin 2003. Le total des concours bancaires accordés aux agents économiques du Territoire s'établit à 3.505 millions de XPF, soit respectivement -3,7% et - 12,3% par rapport au 31 mars 2004 et au 30 juin 2003.
- ◆ La **masse monétaire (M3)** atteint, à la fin du second semestre 2004, la somme de 4.595 millions de XPF. En glissement annuel, elle s'accroît de 8,1 % en raison de l'augmentation des dépôts (+7,4%) et de la circulation fiduciaire (+10 %)..

Evolution des principales données monétaires



nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

Les crédits hors sone d'émission regroupent les concours consentis par l'AFD et la BEI.

## **2.1 LES ACTIFS FINANCIERS**

Il faut rappeler que l'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une défection de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion de comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts dans le Territoire.

### **Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)**

Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Service des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission. Ces dépôts seront prochainement réintégrés dans les données de l'Institut qui attend pour cela que des séries statistiques suffisamment longues aient pu être reconstituées.

Au cours du second trimestre, sur les mêmes bases que pour les bulletins précédents, l'encours des dépôts locaux recensés par l'IEOM progresse sensiblement en rythme trimestriel, +7,3%, soit à peu près autant qu'en glissement annuel (+7,4%).

#### Dépôts à vue

Les dépôts à vue enregistrent une très forte progression sur trois mois (+15 %) en raison de la hausse de l'encours collecté par la banque locale (+17,7%). En rythme annuel l'augmentation reste très forte (+23,8 %). Il faut souligner que le trimestre précédent, les comptes à vue affichaient une baisse trimestrielle de 2,7%. Ces variations erratiques s'expliquent par la faiblesse des sommes collectées localement. Les mouvements sur les comptes de quelques gros clients ont pour effet d'impacter fortement le niveau apparent de la collecte sans qu'il soit possible d'en déduire une tendance pérenne.

La part des comptes à vue, dans l'ensemble des dépôts, passe de 59 % au 30 juin 2002 à près de 69 % deux ans plus tard. A titre de comparaison, ils ne représentent que 35% des dépôts collectés en métropole.

#### Comptes sur livrets

Les comptes sur livrets, uniquement des livrets ordinaires collectés par la banque locale, atteignent 367 millions de XPF, en hausse de 2,7 % par rapport à mars 2004 et en progression sensible (+15,1%) en glissement annuel.

#### Dépôts à terme

Les dépôts à terme restent orientés à la baisse (-11,0 % sur le trimestre et -28,1 % sur un an). En raison de la faiblesse des taux créditeurs, la clientèle s'est réorientée vers des placements plus liquides, essentiellement les comptes sur livrets et les dépôts à vue.

TABLEAU I  
**Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte**

en millions de XPF	30/06/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
<b>Dépôts à vue</b>	<b>1 820</b>	<b>1 992</b>	<b>1 959</b>	<b>2 253</b>	<b>23,8%</b>	<b>13,1%</b>	<b>15,0%</b>
dont banque locale	1 287	1 579	1 487	1 751	36,1%	10,9%	17,7%
dont Trésor Public	533	413	472	502	- 5,8%	21,6%	6,4%
<b>Comptes sur livrets</b>	<b>319</b>	<b>334</b>	<b>357</b>	<b>367</b>	<b>15,1%</b>	<b>9,8%</b>	<b>2,7%</b>
dont banque locale	319	334	357	367	15,1%	9,8%	2,7%
dont Trésor Public		0	0				
<b>Autres placements liquides et à court terme</b>	<b>912</b>	<b>846</b>	<b>736</b>	<b>656</b>	<b>-28,1%</b>	<b>-22,5%</b>	<b>-11,0%</b>
Dépôts à terme	903	841	732	651	-27,9%	-22,6%	-11,0%
Bons de caisse	9	5	4	4	-54,7%	-18,4%	2,0%
Certificats de dépôts		0	0	0			
Divers		0	0	0			-
dont banque locale	843	711	686	603	-28,5%	-15,3%	-12,2%
dont Trésor Public	69	134	50	53	-23,2%	-60,4%	5,8%
<b>TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3</b>	<b>3 051</b>	<b>3 172</b>	<b>3 053</b>	<b>3 276</b>	<b>7,4%</b>	<b>3,3%</b>	<b>7,3%</b>
dont banque locale	2 449	2 624	2 531	2 721	11,1%	3,7%	7,5%
<b>Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX</b>	<b>3 051</b>	<b>3 172</b>	<b>3 053</b>	<b>3 276</b>	<b>7,4%</b>	<b>3,3%</b>	<b>7,3%</b>
dont banque locale	2 449	2 624	2 531	2 721	11,1%	3,7%	7,5%

### L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée HZE est évaluée à 3.523 millions au 30 juin 2004 contre 3.191 millions au 31/03/2004. Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire. Les données de la CLR-CCPF sont maintenant intégrées dans les statistiques publiées par l'IEOM. Cependant l'actualisation des données de cet établissement n'est pas régulière.

#### Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme totalisent un montant de 1.208 millions de XPF au 30 juin 2004 en raison de la progression très sensible des OPCVM monétaires détenues par les clients de la banque locale qui passent de 113 à 256 millions.

#### Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ces placements atteint 2 324 millions de XPF au 30 juin 2004.

Il faut souligner, que malgré une progression de plus de 90% en un an, l'épargne locale des particuliers et des entreprises, en valeurs mobilières, reste très faible à 740 millions, soit moins de 50.000 XPF par habitant. L'essentiel de l'épargne longue est donc détenu par la caisse locale de retraites.

## ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU II

**Épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)**

en millions de XPF	30/06/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Placements liquides et à court terme</b>	<b>1 079</b>	<b>1 113</b>	<b>1 065</b>	<b>1 208</b>	<b>11,9%</b>	<b>8,5%</b>	<b>13,4%</b>
OPCVM monétaires ( <i>seult banque locale</i> )	167	112	113	256	53,1%	128,2%	127,0%
Autres placements ( <i>Trésor Public</i> )	912	1 001	952	952	4,4%	- 4,9%	-
<b>Placements d'épargne à long terme</b>	<b>2 074</b>	<b>2 102</b>	<b>2 126</b>	<b>2 324</b>	<b>12,1%</b>	<b>10,6%</b>	<b>9,3%</b>
Actions	16	18	18	18	12,6%	2,0%	0,7%
Obligations	856	830	832	829	- 3,2%	- 0,2%	- 0,4%
OPCVM non monétaires	1 202	1 254	1 277	1 477	22,9%	17,8%	15,7%
Assurances-vie		-	-		nd	nd	nd
<b>TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE</b>	<b>3 153</b>	<b>3 215</b>	<b>3 191</b>	<b>3 532</b>	<b>12,0%</b>	<b>9,9%</b>	<b>10,7%</b>
<i>dont collectés par banques locales</i>	384	374	399	740	92,8%	97,8%	85,3%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	2 769	2 841	2 791	2 791	0,8%	- 1,7%	-
<i>dont collectés par assureurs</i>					nd	nd	nd

n.d. : non déterminé

**Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)**Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

L'augmentation globale des dépôts sur un an est la résultante de variations divergentes suivant la catégorie d'agents économiques concernée.

Ainsi, les dépôts des sociétés non financières progressent très fortement (+37,8%) sur un an. L'encours des sociétés se situe cependant en dessous du niveau atteint en décembre 2003 à 991 millions contre 1.122 millions.

Les dépôts locaux des particuliers retrouvent sensiblement leur niveau de septembre 2003 à 1.427 millions. Sur un an, la baisse s'établit à 5,7%. Les particuliers ne représentent que 44% des dépôts collectés localement contre 77% en métropole. Cet écart considérable, même s'il doit être interprété avec prudence, montre que la capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens est très faible. Les dépôts des particuliers s'élèvent en effet à moins de 95.000 XPF par habitant.

Les dépôts des autres agents résidents progressent (+5,3%) avec des dépôts à vue s'élevant à 215 millions de XPF (+75,2%) et des dépôts à terme à 476 millions de XPF (-10,8%). L'importance des fluctuations observées sur ces comptes s'explique notamment par le versement de subventions sur certains d'entre eux.

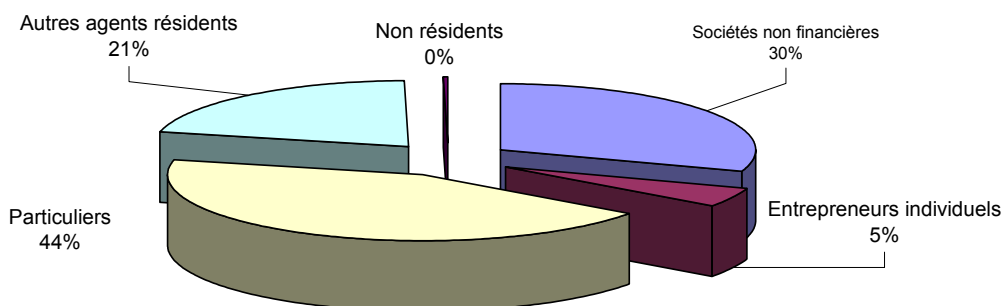
## ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU III

**Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte**  
**Répartition par agent économique**

en millions de XPF	30/06/2003		30/06/2004		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
<b>Dépôts à vue</b>	<b>1 821</b>		<b>2 253</b>		<b>23,7%</b>
Sociétés non financières	647	36%	902	40%	39,5%
Entrepreneurs individuels	126	7%	147	7%	16,8%
Particuliers	923	51%	983	44%	6,5%
Autres agents résidents	123	7%	215	10%	75,2%
Non résidents	2	0%	5	0%	172,2%
<b>Autres dépôts</b>	<b>1 232</b>		<b>1 023</b>		<b>-17,0%</b>
Sociétés non financières	72	6%	88	9%	22,6%
Entrepreneurs individuels	35	3%	12	1%	-64,9%
Particuliers	591	48%	445	43%	-24,7%
Autres agents résidents	534	43%	476	47%	-10,8%
Non résidents		n.s.	1	0%	-
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)</b>	<b>3 053</b>		<b>3 276</b>		<b>7,3%</b>
Sociétés non financières	719	24%	991	30%	37,8%
Entrepreneurs individuels	161	5%	159	5%	- 0,9%
Particuliers	1 514	50%	1 427	44%	- 5,7%
Autres agents résidents	657	22%	692	21%	5,3%
Non résidents	2	0%	6	0%	221,7%
<b>Certificats de dépôts (CDD)</b>					<b>-</b>
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX</b>	<b>3 053</b>		<b>3 276</b>		<b>7,3%</b>

## Répartitions des dépôts locaux par agents économiques





### Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Les dépôts collectés localement et gérés par les institutions extérieures des sociétés non financières progressent à 84 millions de XPF, mais restent marginaux. Ils ne représentent, en effet, que 2% des dépôts HZE en part relative.

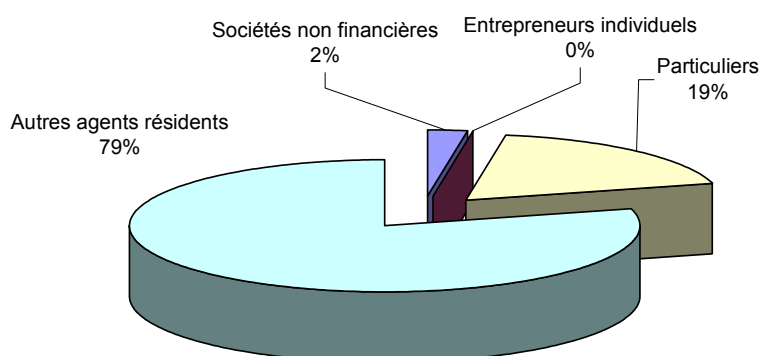
Les avoirs des particuliers progressent très fortement sur un an (+98,1%) mais restent faibles à 656 millions de XPF (19% de l'encours recensé).

Avec 79% de l'encours recensé, les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante de cette catégorie. Ils sont constitués, pour la quasi-totalité, par les avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

### **Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures** **Répartition par agent économique**

en millions de XPF	30/06/2003		30/06/2004		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
<b>TOTAL</b>	<b>3 152</b>		<b>3 532</b>		<b>12,0%</b>
Sociétés non financières	52	2%	84	2%	62,5%
Entrepreneurs individuels		n.s.	–	n.s.	–
Particuliers	331	11%	656	19%	98,1%
Autres agents résidents	2 769	88%	2 791	79%	0,8%
Non résidents		n.s.	–	n.s.	–

### Répartition de l'épargne gérée hors du Territoire



## **2.2 LES PASSIFS FINANCIERS**

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission.

Au 30 juin 2004, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3.505 millions XPF, en décroissance par rapport au trimestre précédent (-3,7%) et par rapport à fin juin 2003 (-12,3%). Cette évolution négative résulte d'une baisse conjuguée des concours hors zone d'émission et des concours locaux.

### **Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)**

A la fin du second trimestre 2004, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1.450 millions de XPF, en baisse de 3,6% par rapport au trimestre précédent et de 12,3 % en glissement annuel du fait de la très forte contraction des comptes ordinaires débiteurs (-34,7% sur trois mois et -48,4% sur un an)

Les particuliers bénéficient désormais de plus de 80% des crédits accordés par la banque locale. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) ne recueillent que 20 % des concours bancaires locaux. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines cumulent 53% de l'encours des crédits bancaires au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne de la pauvreté de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du second trimestre, les crédits de trésorerie progressent légèrement par rapport à mars 2004 (+2,2%). En rythme annuel, l'augmentation est modérée (+6,4%). La part prédominante des crédits de trésorerie (86% des encours à 1.183 millions) est une des caractéristiques du marché local du crédit.

Les crédits à l'équipement restent marginaux (23 millions). L'incertitude pesant sur le foncier et l'absence de dynamisme économique ne favorisent pas leur essor. Par ailleurs, les quelques entreprises structurées du Territoire réussissent à obtenir des financements auprès d'établissements de Nouvelle-Calédonie ou de métropole. Ces opérations restent très peu nombreuses. Elles représentaient environ 1.060 millions au 31/05/04.

Les crédits à l'habitat sont pratiquement nuls (4 millions). Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Malgré leur forte contraction (-48,4% sur un an) les comptes ordinaires débiteurs restent le second type d'emplois de la banque locale (10% des encours).

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles (31 millions), elles ne représentent que 2,2% de l'encours. Cette faible proportion de créances douteuses s'explique par le fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises qui sont les concours bancaires les plus risqués.

TABLEAU IV  
**Concours de caractère bancaire**  
*(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)*

en millions de XPF	30/06/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Créances commerciales</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-100,0%</b>	<b>-</b>	<b>-100,0%</b>
Sociétés non financières	2	-	1	-	-100,0%	-	-100,0%
Entrepreneurs individuels	-	-	1	-	-	-	-100,0%
<b>Crédits de trésorerie</b>	<b>1 112</b>	<b>1 181</b>	<b>1 158</b>	<b>1 183</b>	<b>6,4%</b>	<b>0,2%</b>	<b>2,2%</b>
Sociétés non financières	215	88	79	81	-62,1%	- 7,9%	2,5%
Entrepreneurs individuels	19	20	27	26	34,8%	26,5%	- 4,2%
Particuliers	878	1 072	1 052	1 076	22,6%	0,4%	2,3%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>180</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>-87,3%</b>	<b>-18,0%</b>	<b>-21,2%</b>
Sociétés non financières	170	19	17	16	-90,7%	-15,7%	- 8,6%
Entrepreneurs individuels	10	9	12	7	-30,8%	-23,0%	-40,1%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>-25,6%</b>	<b>-10,8%</b>	<b>- 5,7%</b>
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	6	5	5	4	-25,6%	-10,8%	- 5,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>272</b>	<b>185</b>	<b>215</b>	<b>140</b>	<b>-48,4%</b>	<b>-24,0%</b>	<b>-34,7%</b>
Sociétés non financières	236	159	188	122	-48,4%	-23,4%	-35,3%
Entrepreneurs individuels	11	3	4	1	-94,7%	-82,0%	-85,5%
Particuliers	25	23	23	18	-28,9%	-21,1%	-22,7%
Autres agents résidents	-	-	-	0	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres crédits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>23</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>33,1%</b>	<b>- 1,2%</b>	<b>17,1%</b>
Sociétés non financières	9	9	10	11	17,2%	17,2%	3,6%
Entrepreneurs individuels	-	1	1	7	-	643,2%	509,2%
Particuliers	14	21	15	13	- 9,7%	-39,8%	-14,3%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 595</b>	<b>1 429</b>	<b>1 435</b>	<b>1 382</b>	<b>-13,4%</b>	<b>- 3,3%</b>	<b>- 3,7%</b>
Sociétés non financières	632	275	296	230	-63,7%	-16,6%	-22,3%
Entrepreneurs individuels	40	33	45	41	1,4%	21,2%	- 9,8%
Particuliers	923	1 120	1 095	1 111	20,4%	- 0,8%	1,5%
Autres agents résidents	-	-	-	0	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Provisions non ventilées</b>	<b>58</b>	<b>64</b>	<b>69</b>	<b>68</b>	<b>17,2%</b>	<b>5,6%</b>	<b>- 0,9%</b>
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 653</b>	<b>1 493</b>	<b>1 504</b>	<b>1 450</b>	<b>-12,3%</b>	<b>- 2,9%</b>	<b>- 3,6%</b>

## Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)

La reconstitution du potentiel d'engagement du fond de garantie à l'habitat (FGH) intervenu pendant le dernier trimestre 2003 n'a pas encore permis une inversion de la tendance à la baisse des crédits au logement observée depuis plus d'un an. L'encours de ces crédits a continué à s'effriter au cours du second trimestre 2004 (- 3,4%) pour s'établir à 1 306 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de 12,2% sur un an à 2 055 millions de XPF.

### PASSIFS FINANCIERS

TABLEAU V

#### **Concours de caractère bancaire** (Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

en millions de XPF	30/06/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Créances commerciales</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits de trésorerie</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>461</b>	<b>395</b>	<b>391</b>	<b>303</b>	<b>-34,3%</b>	<b>-15,0%</b>	<b>-22,5%</b>
Sociétés non financières	158	129	128	64	-59,5%	-18,2%	-50,1%
Entrepreneurs individuels	30	26	25	24	-20,4%	- 6,0%	- 5,9%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	273	240	237	215	-21,2%	-14,1%	- 9,4%
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>1 500</b>	<b>1 420</b>	<b>1 352</b>	<b>1 306</b>	<b>-13,0%</b>	<b>- 7,1%</b>	<b>- 3,4%</b>
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	1 500	1 420	1 352	1 306	-13,0%	- 7,1%	- 3,4%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres crédits</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>380</b>	<b>373</b>	<b>392</b>	<b>447</b>	<b>17,5%</b>	<b>n.s.</b>	<b>13,8%</b>
Sociétés non financières	21	22	22	63	201,4%	n.s.	187,8%
Entrepreneurs individuels	69	59	59	59	-15,0%	- 1,9%	- 0,4%
Particuliers	290	291	311	325	11,9%	n.s.	4,2%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL NET</b>	<b>2 341</b>	<b>2 188</b>	<b>2 135</b>	<b>2 055</b>	<b>-12,2%</b>	<b>- 6,7%</b>	<b>- 3,8%</b>
Sociétés non financières	179	151	150	127	-28,9%	-15,4%	-15,3%
Entrepreneurs individuels	99	85	84	83	-16,7%	- 3,2%	- 2,0%
Particuliers	1 790	1 711	1 663	1 630	- 8,9%	- 4,9%	- 2,0%
Autres agents résidents	273	240	237	215	-21,2%	-14,1%	- 9,4%
<b>Provisions non ventilées</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>2 341</b>	<b>2 188</b>	<b>2 135</b>	<b>2 055</b>	<b>-12,2%</b>	<b>- 6,7%</b>	<b>- 3,8%</b>

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent cependant dominant sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent en effet 58,6% des crédits distribués sur le Territoire<sup>1</sup>.

### **L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)**

#### PASSIFS FINANCIERS

TABLEAU IV + V

#### **Concours de caractère bancaire** **(toutes zones d'émission confondues)**

	30/06/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Créances commerciales</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-100,0%</b>	<b>-</b>	<b>-100,0%</b>
Sociétés non financières	2	0	1	0	-100,0%	-	-100,0%
Entrepreneurs individuels	0	0	1	0	-	-	-100,0%
<b>Crédits de trésorerie</b>	<b>1 112</b>	<b>1 181</b>	<b>1 158</b>	<b>1 183</b>	<b>6,4%</b>	<b>0,2%</b>	<b>2,2%</b>
Sociétés non financières	215	88	79	81	-62,1%	- 7,9%	2,5%
Entrepreneurs individuels	19	20	27	26	34,8%	26,5%	- 4,2%
Particuliers	878	1 072	1 052	1 076	22,6%	0,4%	2,3%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>641</b>	<b>423</b>	<b>420</b>	<b>326</b>	<b>-49,2%</b>	<b>-23,0%</b>	<b>-22,4%</b>
Sociétés non financières	328	148	146	80	-75,6%	-45,9%	-45,2%
Entrepreneurs individuels	40	35	37	31	-23,0%	-12,8%	-16,6%
Particuliers	0	0	0	0	-	-	-
Autres agents résidents	273	240	237	215	-21,2%	-10,4%	- 9,4%
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>1 506</b>	<b>1 425</b>	<b>1 357</b>	<b>1 310</b>	<b>-13,0%</b>	<b>- 8,0%</b>	<b>- 3,4%</b>
Sociétés non financières	0	0	0	0	-	-	-
Entrepreneurs individuels	0	0	0	0	-	-	-
Particuliers	1 506	1 425	1 357	1 310	-13,0%	- 8,0%	- 3,4%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>272</b>	<b>185</b>	<b>215</b>	<b>140</b>	<b>-48,4%</b>	<b>-24,0%</b>	<b>-34,7%</b>
Sociétés non financières	236	159	188	122	-48,4%	-23,4%	-35,3%
Entrepreneurs individuels	11	3	4	1	-94,7%	-82,0%	-85,5%
Particuliers	25	23	23	18	-28,9%	-21,1%	-22,7%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
<b>Autres crédits</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>403</b>	<b>404</b>	<b>418</b>	<b>477</b>	<b>18,4%</b>	<b>18,2%</b>	<b>14,0%</b>
Sociétés non financières	30	31	32	74	146,1%	138,7%	129,5%
Entrepreneurs individuels	69	60	60	66	- 4,3%	9,9%	10,0%
Particuliers	304	312	326	337	10,9%	7,9%	3,4%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 936</b>	<b>3 617</b>	<b>3 570</b>	<b>3 437</b>	<b>-12,7%</b>	<b>- 5,0%</b>	<b>- 3,7%</b>
Sociétés non financières	811	426	446	357	-56,0%	-16,2%	-20,0%
Entrepreneurs individuels	139	119	129	123	-11,5%	3,5%	- 4,7%
Particuliers	2 713	2 832	2 758	2 741	1,0%	- 3,2%	- 0,6%
Autres agents résidents	273	240	237	215	-21,1%	-10,3%	- 9,3%
<b>Provisions non ventilées</b>	<b>58</b>	<b>64</b>	<b>69</b>	<b>68</b>	<b>17,2%</b>	<b>5,6%</b>	<b>- 0,9%</b>
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>3 994</b>	<b>3 681</b>	<b>3 639</b>	<b>3 505</b>	<b>-12,3%</b>	<b>- 4,8%</b>	<b>- 3,7%</b>

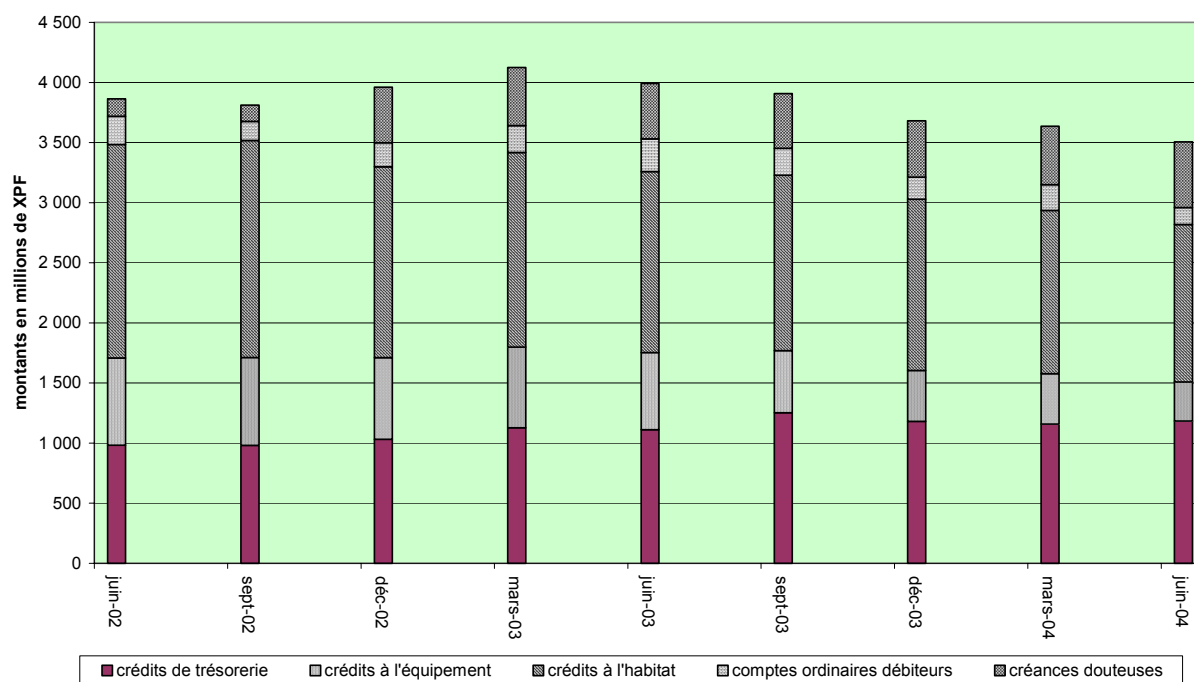
<sup>1</sup> Compte non tenu des crédits accordés par certains établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole qui représentaient environ pour 1060 millions au 31/05/04.

Au second trimestre, les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone ont, à nouveau, suivi une évolution à la baisse. Les encours globaux ont chuté de -3,7% sur 3 mois et de -12,3% sur un an.

Ce sont les entreprises (sociétés non financières) ainsi que les autres agents résidents (Territoire essentiellement) qui affichent les plus fortes baisses en glissement annuel, respectivement de -56% et -21%.

Les particuliers, grâce à la forte hausse des crédits locaux à la consommation (+21,2%) conjuguée avec les baisses sensibles des crédits à l'habitat (-13%) et des comptes ordinaires débiteurs (-28,9%), conservent un volume de crédits quasiment stable (+1%).

Evolution des crédits ZE et HZE



## 2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

### La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) enregistre une progression de 6,2 % au cours du second trimestre, sur un an l'augmentation atteint 8,1% à 4.595 millions de XPF.

L'agrégat M1 s'élève à 3.570 millions de XPF. Il progresse de 10,5% au cours du trimestre et de 18,3% sur un an.

Cette progression est due à la forte croissance de l'ensemble des composants de M1 en glissement annuel. Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire fléchit, +1,8% sur le semestre et +3,6% sur le dernier trimestre, mais reste fort en glissement annuel (+10%).

De la même manière les dépôts à vue sont en forte expansion sur un an (+23,8%) de même que sur trois mois (+15%).

TABLEAU VI

<b>COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE</b>							
<b>A WALLIS ET FUTUNA</b>							
	30/06/2003	31/12/2003	31/03/2004	31/06/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>M1</b>							
<b>Circulation fiduciaire</b>	<b>1 200</b>	<b>1 297</b>	<b>1 274</b>	<b>1 320</b>	<b>10,0%</b>	<b>1,8%</b>	<b>3,6%</b>
- Billets	1 200	1 298	1 275	1 320	10,0%	1,7%	3,6%
- Pièces	0	- 1	- 1	- 1	nd	nd	nd
<b>Dépôts à vue</b>	<b>1 820</b>	<b>1 992</b>	<b>1 959</b>	<b>2 253</b>	<b>23,8%</b>	<b>13,1%</b>	<b>15,0%</b>
- Banque(s)	1 287	1 579	1 487	1 751	36,1%	10,9%	17,7%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	533	413	472	502	- 5,8%	21,6%	6,4%
<b>Total M1</b>	<b>3 020</b>	<b>3 289</b>	<b>3 233</b>	<b>3 573</b>	<b>18,3%</b>	<b>8,6%</b>	<b>10,5%</b>
<b>M2 - M1</b>	<b>319</b>	<b>334</b>	<b>357</b>	<b>367</b>	<b>15,1%</b>	<b>9,8%</b>	<b>2,7%</b>
Comptes sur livrets	319	334	357	367	15,1%	9,8%	2,7%
Comptes d'épargne logement	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total M2</b>	<b>3 339</b>	<b>3 623</b>	<b>3 590</b>	<b>3 940</b>	<b>18,0%</b>	<b>8,7%</b>	<b>9,7%</b>
<b>M3 - M2</b>	<b>912</b>	<b>846</b>	<b>736</b>	<b>655</b>	<b>-28,2%</b>	<b>-22,6%</b>	<b>-11,0%</b>
<b>Dépôts à terme</b>	<b>903</b>	<b>841</b>	<b>732</b>	<b>651</b>	<b>-27,9%</b>	<b>-22,6%</b>	<b>-11,0%</b>
- Banque(s)	834	707	682	598	-28,3%	-15,4%	-12,3%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	69	134	50	53	-23,2%	-60,4%	5,8%
Bons	9	5	4	4	-54,7%	-18,4%	2,0%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total M3</b>	<b>4 251</b>	<b>4 469</b>	<b>4 326</b>	<b>4 595</b>	<b>8,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>6,2%</b>

Il convient de souligner que la circulation fiduciaire représente 28,7% de M3, contre moins de 5% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Cependant en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

L'agrégat M2-M1 progresse fortement sur un an (+15,1 %) à 367 millions. En l'absence de comptes « épargne-logement », cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets.

L'agrégat M3-M2 baisse fortement en glissement annuel (-28,2%) et au cours du second trimestre (-11%) à 655 millions de XPF. Cet agrégat est essentiellement constitué par les dépôts à terme (651 millions de XPF).

### Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)

Du fait de la croissance des dépôts auprès de la banque locale (+11,1%) en rythme annuel et du tassement des crédits (-12,3%), la position extérieure nette du système bancaire local augmente significativement sur un an (+10,2%).

<b>CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE</b>							
<b>A WALLIS ET FUTUNA</b>							
	30/06/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	<i>variations en pourcentage</i>		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Avoirs hors zone d'émission</b>	<b>3 612</b>	<b>3 911</b>	<b>3 771</b>	<b>3 850</b>	<b>6,6%</b>	<b>- 1,6%</b>	<b>2,1%</b>
- Institut d'émission	1 907	1 816	1 833	1 820	- 4,6%	0,2%	- 0,7%
- Etablissements de crédit locaux (*)	1 705	2 095	1 938	2 030	19,1%	- 3,1%	4,7%
<b>Créances sur le Trésor public</b>	<b>501</b>	<b>487</b>	<b>391</b>	<b>483</b>	<b>- 3,5%</b>	<b>- 0,8%</b>	<b>23,6%</b>
<b>Concours sur ressources monétaires</b>	<b>138</b>	<b>72</b>	<b>165</b>	<b>262</b>	<b>89,7%</b>	<b>261,3%</b>	<b>58,6%</b>
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 653	1 493	1 504	1 450	-12,3%	- 2,9%	- 3,6%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 515	1 421	1 339	1 188	-21,6%	-16,4%	-11,3%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	640	704	624	646	0,9%	- 8,2%	3,5%
- Provisions sur créances douteuses	58	64	69	68	17,2%	5,6%	- 0,9%
- Engagements hors zone d'émission (*)	205	240	231	238	16,2%	- 0,7%	3,0%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-	-	-	-
- Divers	612	413	415	236	-61,4%	-42,9%	-43,1%
<b>Total</b>	<b>4 251</b>	<b>4 470</b>	<b>4 327</b>	<b>4 595</b>	<b>8,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>6,2%</b>
(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 500	1 855	1 707	1 792	10,2%	24,7%	- 8,0%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	2 001	2 342	2 098	2 275	7,0%	8,9%	-10,4%



## **2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX** **(TABLEAU VIII)**

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence la hausse de sa position extérieure nette (+10,2%) sur un an qui atteint 52% des emplois, alors que la part des crédits à la clientèle continuent à s'effriter et ne représente plus que 43% des emplois.

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (80% du passif). Le financement sur ressources propre régresse par rapport à décembre 2003 mais représente néanmoins 20% des ressources.

TABLEAU VIII

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2003</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 653	52%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 402	75%
Réserves obligatoires	29	1%	Financement sur ressources propres *	698	22%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	82	3%
(-) position extérieure nette des EC	1 500	47%	Réescmpte	-	0%
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 182</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 182</b>	<b>100%</b>

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2003</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 493	44%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 586	77%
Réserves obligatoires	23	1%	Financement sur ressources propres *	768	23%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	16	0%
(-) position extérieure nette des EC	1 854	55%	Réescmpte	-	0%
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 371</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 371</b>	<b>100%</b>

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2004</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 450	43%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 689	80%
Réserves obligatoires	131	3,9%	Financement sur ressources propres *	714	21%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	- 31	-1%
(-) position extérieure nette des EC	1 792	53%	Réescmpte	-	0%
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 373</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 372</b>	<b>100%</b>

(\*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

## 2.5 RAPPEL DES TAUX

### Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret du 13 février 2004, le taux d'intérêt légal pour l'année 2004 a été fixé à 2,27%.

En %	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux d'intérêt légal	8,4	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27

### Les taux d'intervention de l'IEOM au 1<sup>er</sup> janvier 2004

	<i>date d'effet</i>	<i>taux</i>	<i>taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte</i>
taux de la facilité de dépôt	10/06/2003	1,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/01/2004	1,50%	4,50%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	6,70% à 7,15% (Taux SGFGAS depuis le 01/02/04)
taux de la facilité de prêt marginal	10/06/2003	3,00%	
taux de l'escompte de chèques	10/06/2003	3,00%	

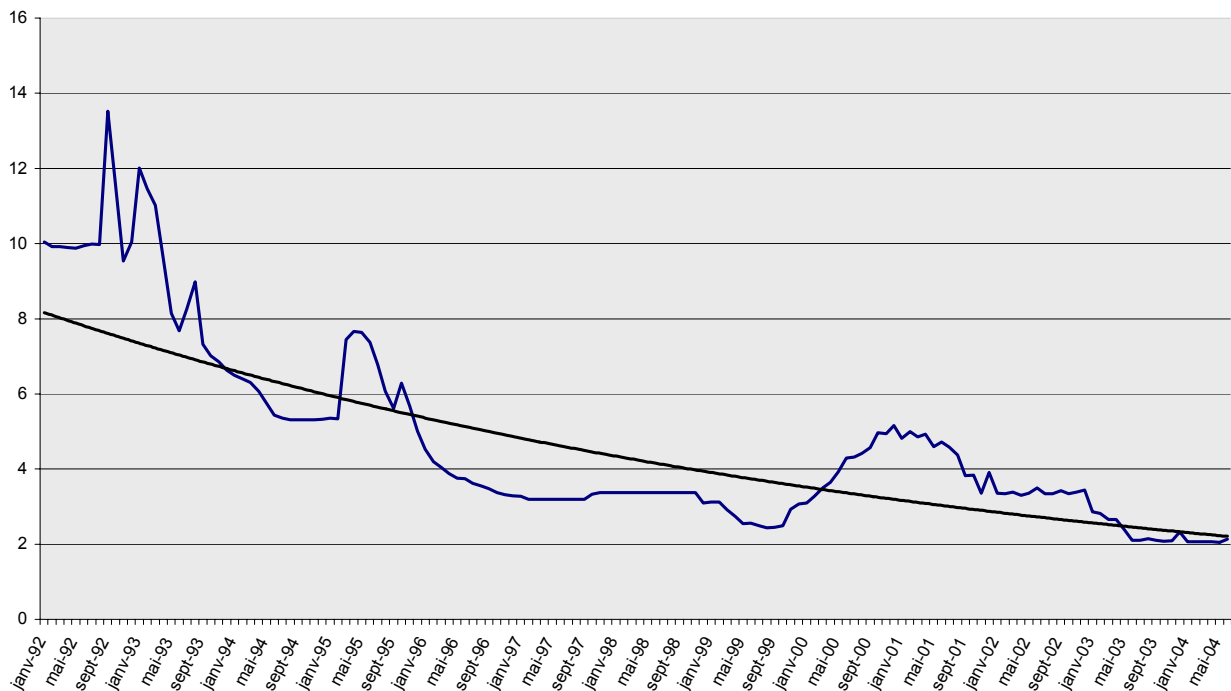
### Les taux du marché

#### Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60% depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale demeure inchangé depuis mars 1996 à 8,90%.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA  
EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE au 01/07/2004			
Crédits aux particuliers	seuil de l'usure	Crédits aux entreprises	seuil de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,40%
Prêts à taux fixe	6,67%		
Prêts à taux variable	5,88%		
Prêts relais	6,72%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	6,00%
<b>Autres prêts</b>			
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	20,73%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,41%
Découverts en comptes, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	16,64%	Découverts en comptes (commission de plus fort découvert exclue)	10,73%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	9,07%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	7,73%

### ***3. Les Missions de l'IEOM***

L'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

**L'émission des signes monétaires** : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP<sup>(1)</sup> (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1<sup>er</sup> janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

**Les opérations de compensation interbancaire** : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

**Le refinancement des établissements de crédit**, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions<sup>(2)</sup>, de crédits à taux réduits.

**Les services rendus à la communauté bancaire** (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

---

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

## L'émission des signes monétaires

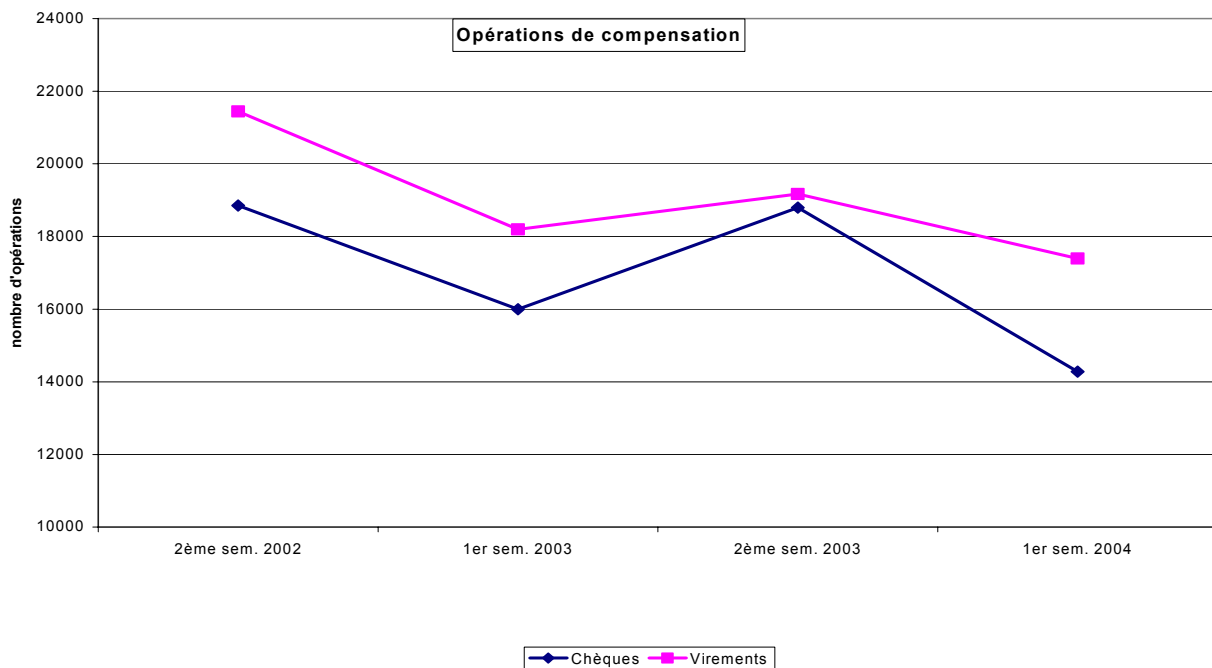
Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 30 juin 2004 est de 1.422,7 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à fin juin 2004 représente 1.422,8 millions de XPF avec une circulation des pièces encore négative de 86 milliers de XPF. Cette dernière résulte du fait que le nombre de pièces récupérées et annulées est plus important que le nombre de pièces émises.

<i>en milliers de XPF</i>	30-juin-03	31-mars-04	30-juin-04
Billets	1 342 489	1 435 316	1 422 825
Pièces	-313	-532	-86
<b>Total</b>	<b>1 342 176</b>	<b>1 434 784</b>	<b>1 422 739</b>

## Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 30 juin 2004. Le nombre de chèques a augmenté très légèrement (+3,4%) pendant le trimestre, alors que leur montant a subi une variation de (+20%). Le nombre de virements a augmenté fortement (+30,1%) alors que leur montant n'a pas varié.

Périodes	du 01/01/2004 au 31/03/2004	du 01/04/2004 au 30/06/2004	Variations en %
Nb chèques	7 019	7 259	3,4%
Montant	560 766 810	673 936 010	20,2%
Nb virements	7 559	9 835	30,1%
Montant	1 094 451 204	1 094 041 295	0,0%
<b>Total opérations</b>	<b>14 578</b>	<b>17 094</b>	<b>17,3%</b>
<b>Montant Total</b>	<b>1 655 218 014</b>	<b>1 767 977 305</b>	<b>6,8%</b>



Publication gratuite : 50 tirages

---

**Directeur de publication :**

M. Thierry CORNAILLE

**Responsable de la rédaction :**

M. Richard LAMBERT

---

**Editeur:**

IEOM - Etablissement Public  
BP G5 Mata'Utu  
98600 UVEA  
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05

Fax : 72 20 03

Mail : [ieomwf@wallis.co.nc](mailto:ieomwf@wallis.co.nc)

**Achévé d'imprimé le 25/08 /2004**